

**ASSEMBLEE GENERALE DES FEMININES**  
**VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 à CHARMES SUR RHONE**

Bonsoir à toutes et tous.

Je remercie le secteur de Privas en la personne de son Président M. Georges JARJAT, les dirigeants et bénévoles de la société de Charmes sur Rhône pour l'accueil qui nous est réservé et pour les installations mises à notre disposition.

Je remercie également

- Gilles OZIL, Président du Comité Bouliste de l'Ardèche
- Marc VALAYER, Vice-Président du Comité Bouliste de l'Ardèche, Président de la Commission des jeunes
- Bertrand DUMOULIN, Président de la Commission des arbitres
- Alain DUPIN, Président du secteur de Tournon
- Nicole DUPIN, Responsable féminin du secteur de Tournon
- Christelle ASTIER, Responsable féminin du secteur de Lamastre
- Karine PASCAL, Responsable féminin du secteur d'Aubenas
- Martine OLLIVIERI, Responsable féminin du secteur du Teil

Sont excusés :

- Marcel GINESTE, Trésorier Général du CBD André THOMAS, Secrétaire Général du CBD
- Nicole RAY, Secrétaire Administratif du CBD
- Maurice QUINQUETON, Responsable de la Communication et du site du CBD
- Tony STANCO, Conseiller Technique Départemental
- Gilbert CHAIZE, Président du secteur d'Annonay
- Alain DELICHERE, Président du secteur d'Aubenas
- Yves AUTHOUARD, Président du secteur du Teil
- Cécilia CLOT, Responsable féminin du secteur d'Annonay

Tous les Secteurs sont représentés.

◆ **EFFECTIFS :**

**Point sur l'évolution des licences :**

Au 16/10/2007 : 281 licences féminines en Ardèche, 260 adultes et 21 jeunes.

Au 20/10/2008 : 285 licences féminines dont 18 licences jeunes et 29 loisirs

Au 20/10/2009 : 319 licences féminines dont 26 licences jeunes et 57 loisirs

Au 20/10/2010 : 308 licences féminines dont 26 licences jeunes et 57 loisirs

Fin saison 2010 – 2011 : 348 licences féminines dont 30 licences jeunes et 71 loisirs

Au 20/10/2011 : 327 licences féminines dont 29 licences jeunes et 55 loisirs

5	1 <sup>ère</sup> division
6	2 <sup>ème</sup> division
18	3 <sup>ème</sup> division
209	4 <sup>ème</sup> division
5	- 18
2	- 15
12	- 13
4	- 11
6	- 9
55	Loisirs

### ◆ RESULTATS :

#### Fédéraux

Simple F4 :	20 participantes (=)	1 qualifiée	Véronique FIOGER
Simple F2+3 :	18 participantes (-12)	3 qualifiées	Sylvie MARTEL Delphine VIALLE Karine BATAILLARD
Double F4 :	12 participantes (+2)	1 qualifiée	Dominique COURTIAL et Coralie GARNODIER
Double F2-F3 :	10 participantes (-2)	2 qualifiées	Sandra CLAVE et Martine MARTIN Sandra CHOPARD, Karine BATAILLARD et Elodie COSTE
1 qualifiée directement par les concours qualificatifs			Corinne PELAEZ, Colette MARTIN et Sylvie MARTEL
Triple F4 :	10 participantes	1 qualifiée	Sandrine FROMENTOUX, Célia COSTECALDE, Suzanne VEY et Annick VAREILLES
Triple F2-F3 :	8 participantes	2 qualifiées	Nicole DUPIN, Sandra CLAVE et Martine MARTIN Corinne PELAEZ, Colette MARTIN et Sylvie MARTEL

#### Championnats de France

Simple F4	Véronique FIOGER	→ perd en finale et devient <b><u>Sous-Championne de France !</u></b>
Simple F2-F3	Sylvie MARTEL Delphine VIALLE Karine BATAILLARD	→ perd aux barrages → perd ses 2 parties de poule → perd aux barrages
Double F4	Dominique COURTIAL et Coralie GARNODIER	→ perdent en quart
Double F2-F3	Sandra CLAVE et Martine MARTIN Sandra CHOPARD, Karine BATAILLARD et Elodie COSTE Corinne PELAEZ, Colette MARTIN et Sylvie MARTEL	→ perdent les 2 parties de poule → perdent aux barrages → perdent en 8èmes
Triple F2-F3	Nicole DUPIN, Sandra CLAVE et Martine MARTIN Corinne PELAEZ, Colette MARTIN et Sylvie MARTEL	→ perdent en 8èmes → perdent aux barrages
Triple F4	Sandrine FROMENTOUX, Célia COSTECALDE, Suzanne VEY et Annick VAREILLES	→ perdent les 2 parties de poule
Jeunes / France Tirs	F-15 Olivia FOUR (St-Victor) F-18 Ludivine CORNARD (Lamastre-Désaignes) F-23 Elodie COSTE (St-Cyr)	→ Finaliste de le Coupe de France en Combiné → Finaliste de le Coupe de France en Combiné → ½ finaliste en prog

A noter la participation à 3 championnats de France de Sylvie MARTEL  
et la participation à 2 championnats de France de Karine BATAILLARD, Sandra CLAVE, Martine MARTIN,  
Corinne PELAEZ et Colette MARTIN

### ◆ CLUBS SPORTIFS :

Saison 2010/2011, les joueuses du Club Annonay 07 évoluaient en National 1. Elles étaient cette saison dans une poule de 6 et étaient opposées à Fontaine, Le Puy, St-Flour, Villefranche et Eve 78  
10 défaites en autant de rencontre.

---

Le club ESB des Vallées Aubenas jouait en National 2. Elles étaient opposées cette saison à Nyons 2, Béziers et Roanne.

2 victoires contre Roanne et 4 défaites.

Saison 2011-2012 : L'équipe d'Annonay ESB Haut Vivarais, est toujours en National 1, elle enregistre l'arrivée de 3 nouvelles joueuses, elle sera opposée à La Beaujoulaise, La Savoie, St-Flour, Macon, Bourgoin et Nyons 2. Elles ont démarré avec 2 défaites et la blessure d'Elodie Coste pour encore 1 mois, dans les courses n'arrange pas les choses.

Le club ESB des Vallées Aubenas joue en National 2, elles aussi ont recruté avec l'arrivée de 5 nouvelles joueuses. Elles seront opposées cette saison à Romans, Bourg-en-Bresse, Mont Blanc 74. Elles ont débuté ce championnat avec 1 défaite et comme Annonay, ce jour là il y avait des blessées et des malades.

Bonne chance à toutes pour cette nouvelle saison.

### ◆ **CHAMPIONNAT SECTEURS :**

Saison 2010/2011, 3 équipes : Annonay, Lamastre, Saint-Victor

Finale à Charmes sur Rhône :

Lamastre est vainqueur de Saint-Victor 14 à 4 et devient donc Championne d'Ardèche. Cette équipe a brillamment défendu nos couleurs à Dardilly, elles s'inclinent en 1/4 de finale contre la Drôme 7-11

Saison 2011/2012, 4 équipes sont engagées : Annonay, Lamastre, St-Victor 1 et St-Victor 2.

Ce championnat reprendra fin octobre et les équipes terminant 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> feront la finale le 3 juin à Labégude.

Les finales régionales se dérouleront les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2012 à Anneyron-St-Rambert.

### ◆ **OMNIUM :**

L'an passé, en accord avec mon Président Départemental et le CTD Tony Stanco, j'ai décidé de boycotter cette compétition car elle se trouvait être en même temps que des concours qualificatifs féminins en F2-F3 et en F4.

Cette année, il se jouera le 8 janvier 2012 à Dardilly.

L'Omnium, compétition qui oppose les 8 départements Rhônalpins sur différentes épreuves (relais, précision en double, combiné en double, double et triple).

Pour la composition de l'équipe, il est obligatoire d'avoir 2 jeunes (-18 ou -23), une seule F1 autorisée et il serait bien que ce soit une F1 qui manage.

L'équipe est en cours de "construction".

Pour les années à venir cette compétition sera délocalisée dans les départements (Janvier 2014 en Ardèche)

### ◆ **TRIPLE RHONE-ALPES :**

Le 11 novembre aura lieu le triple féminin pour les 2 équipes ayant perdu à la bonne au fédéral.

L'Ardèche sera représentée par l'équipe Peyrouse en F2-F3 et l'équipe Chirol en F4.

Cette compétition est amenée à disparaître, elle apparaît comme sans intérêt pour beaucoup de monde.

### ◆ TRESORERIE :

La Commission féminine a sa propre trésorerie. Je remercie Marcel GINESTE, Trésorier général du CBD, qui s'occupe du poste "féminines". Le compte est alimenté par le Comité.

Il s'agit en fait d'un compte de fonctionnement.

TOTAL DES RECETTES

(inscriptions éliminatoires, indemnités championnat de France, subventions du Comité Régional) : 1197,70 €

TOTAL DES DEPENSES

(éliminatoires, indemnités championnat de France, indemnités clubs sportifs, récompenses) : 4539,59 €

= -3341,89 €

### ◆ JEUNES :

L'assemblée générale des jeunes a eu lieu le 7 octobre à Saint-Péray

Marc Valayer, Président des jeunes regrette le désintéressement et le manque de soutien de la part de responsables boulistes pour les jeunes qui sont pourtant l'avenir du sport- boules.

Quelques jeunes féminines mais qui participent très peu...

### ◆ QUELQUES INFOS REGLEMENT :

#### Nouveautés :

- ❖ Le déroulement des rencontres de club sportif. Début à 14h30. Traditionnel en fin de rencontre...
- ❖ Création de la catégorie F1 (concerne 40 licenciées en France).
- ❖ Création de la compétition Super 16, réservée aux F1 (2 équipes en Ardèche : Chopard et Pélaez)
- ❖ 2 catégories pour les concours qualificatifs F2-F3 et F4.
- ❖ Pour le fédéral triple, 2 catégories : F1-F2 et F3-F4
- ❖ Les féminines F1 et F2 ne peuvent pas participer aux championnats AS 3 et 4 masculins, par contre elles peuvent participer aux concours masculins 3 et 4.
- ❖ Dans les concours avec "1 joueur national autorisé", une joueuse F1 ou F2 n'est pas admise s'il y a déjà un joueur de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> division. Par contre une équipe féminine homogène F1-F2 est autorisée.
- ❖ Les F-18 inscrites sur la liste "France Jeune" sont assimilées "F2", Les F-18 inscrites sur la liste "collectif espoirs" sont assimilées "F3", les autres sont considérées 4<sup>ème</sup> division.
- ❖ Pas de prise de points du lendemain des fédéraux quadrettes au début de la saison suivante (16 septembre) : cette période est neutralisée à partir de l'été prochain.
- ❖ Dans un concours, si abandon, forfait ou disqualification d'une équipe, l'adversaire prendra des points.
- ❖ Le lancer du but, après 2 tentatives de lancer de but non réussies, l'adversaire place le but où il le souhaite et pas forcément à 50 cm d'une ligne.
- ❖ La ligne de perte en féminine devient la "2<sup>ème</sup> barre"

#### Rappels :

- ❖ Dans les concours par poules, la sortie des poules (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> de poule) correspond à 1 victoire.
- ❖ Les points individuels sont attribués à la partie jouée et gagnée.

- ❖ Les féminines prennent des points dans les épreuves traditionnelles des clubs sportifs : 2 pts
- ❖ La règle du handicap s'applique dans toutes les compétitions traditionnelles.
- ❖ Les féminines prennent des points :
  - Dans les compétitions traditionnelles Féminines
  - Dans les compétitions masculines en équipe homogène féminine (une pondération est appliquée pour les points obtenus dans les compétitions masculines en équipe non homogène = 0,5)

### ◆ LISTE DES CONCOURS FEMININS ET DES QUALIFICATIFS EN ARDECHE en 2011-2012

22 octobre :	Talencieux
11 mars :	Charmes sur Rhône
13 mai :	Mélas la Violette (Le Teil)
17 mai :	Saint-Victor
9 septembre :	St-Cyr
08-09 avril :	Concours qualificatif à Bourg-St-Andéol

### ◆ LES FEDERAUX POUR LA SAISON 2011-2012

Simple :	19 et 20 mai	Secteur Annonay	Attention début de la compétition à 17h le samedi.
Double :	09 et 10 juin	Le Cheylard	
Triple :	16 et 17 juin	Secteur Le Teil	

### ◆ INFOS FEDERATION / RHONE-ALPES / CBD

Les licences ont augmenté pour certaines catégories :

- 4<sup>ème</sup> division et jeunes : =
- 3<sup>ème</sup> division : + 4 €
- 2<sup>ème</sup> division fém. : + 22 €!

La saison qui commence sera la dernière de la mandature en cours, ce qui signifie qu'il y aura des élections fin 2012.

Le Président de la Fédération Jean-Claude Poyot a annoncé qu'il ne se représenterait pas, de même pour notre Président Départemental Gilles Ozil.

Quand à moi, je suis en pleine réflexion...

Sachez que je suis membre de la Commission Féminine Rhône-Alpes qui est présidée par Denise Escallier et que toutes vos remarques, suggestions... seront remontées par mon intermédiaire.

Voilà quelques points qui ont été traité lors de la dernière réunion qui a eu lieu le 5 octobre 2011 :

- L'omnium féminin, son déroulement, ses épreuves, le lieu qui changer désormais chaque année

- Le triple féminin pour les perdantes à la bonne, qui ne présente pas un grand intérêt...
- AS 3 et 4, pas grand chose à revoir...
- Problème récurrent concernant les inscriptions pour les qualificatifs, des équipes inscrites (sur le site de la fédé) en date du 25 juillet alors que les concours sont sortis sur le site de la fédé le 26...

Je tiens à mettre en avant l'initiative de Karine Pascal (Secteur d'Aubenas) qui a mis en place une "journée découverte" pour les dames de son secteur le 18 septembre 2011.

25 joueuses novices ou pas ont participé dans une très bonne ambiance.

Depuis, des entrainements leur sont proposés et il est très probable que 6 joueuses prennent une licence.

Il serait bien qu'une telle action voit le jour dans tous les secteurs.

Karine et Sandra proposeront quelque chose sur le Département, centré, et ouvert à tous les secteurs que l'on pourrait appeler "open féminin d'Ardèche".

Gilles Ozil pense qu'il pourrait y avoir une aide financière pour aider à la réalisation de ce projet.

La date reste à définir.

L'Assemblée générale des féminines de 2012 aura lieu secteur Privas, lieu à définir pour continuer de centraliser cette Assemblée.

Sandra CHOPARD